

## TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES INSTALLATIONS

### Formation initiale

#### Remplacement ou ajout d'un constituant en courant continu

#### Module complémentaire aux Batteries d'accumulateurs stationnaires

- Objectif :** Acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-3 pour réaliser des travaux sous tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires : Préparer à l'habilitation d'indice « T » en BT pour :
- ajouter ou remplacer un constituant de l'installation courant continu.
- Public concerné :** Personnels électriciens visant une aptitude aux TST en BT ayant les connaissances et la pratique adaptées à ces domaines.
- Prérequis :** Avoir suivi le recyclage batteries stationnaires (*TST I 423*) juste avant ce stage et être habilité « T » pour ajouter ou remplacer un constituant de l'installation courant continu.
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 0,5 jour en continu (4 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés et des travaux pratiques.  
**75% du temps est consacré à des travaux pratiques sur des installations électriques BT.**
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.  
Plateformes techniques TST BT,  
Outillages et matériels spécifiques conformes aux normes.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69).

**Une attestation de stage et un avis de formation seront délivrés à l'issue de cette formation.**

## CONTENU DU STAGE

### 1 - Travaux pratiques sous tension

- Remplacer un constituant de l'installation en courant continu en amont de la chaîne de batteries ou en ajouter un au-delà du point de raccordement sur le jeu de barres en courant continu.

### DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par l'Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Electriques.

### DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

### VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).